Image not found or type unknown

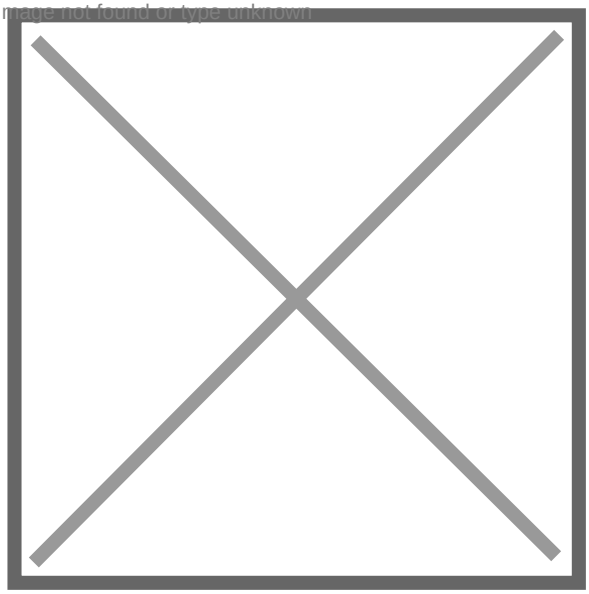

Recours auprès cuisiniste sur matériau façade

Par **Annick**, le **09/12/2009** à **21:15**

Bonjour,
Surfant sur le net afin de trouver un accessoire adaptable à mes meubles de cuisine, je découvre avec stupéfaction, que les façades livrées et posées en 2007 ne sont pas en "massif chêne" comme indiqué sur mon bon de commande, mais en "stratifié", comme décrit sur le site du fabricant, confirmé par une notice en italien que je détiens.
A titre indicatif, je vous signale avoir déjà été confrontée à l'époque, à un contentieux avec ce cuisiniste que je n'ai pas porté en justice et pour lequel je n'ai bien entendu pas eu gain de cause.
Une simple recherche sur le web à l'enseigne de ce commerçant peu scrupuleux fait apparaitre un grand nombre de clients abusés.
Ainsi, quels conseils pouvez-vous me prodiguer dans cette affaire ?
Je vous en remercie par avance.
Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés